

# *Le journal de la délégation des Hautes-Alpes*

*N° 2 - Février 2022*

Spécial Consultations



## *Délégation Départementale de l'Action Sociale des Hautes-Alpes*

DDFIP – Immeuble les Cordeliers

4, Cours Ladoucette – 05000 GAP

Tel. : 04 92 52 59 35

[actionsociale.05@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.05@finances.gouv.fr)

Site internet



# CONSULTATIONS

## Consultations juridiques



Besoin d'un conseil juridique ? Quel que soit le domaine de compétence (droit civil, droit de la famille, droit des affaires.....), vous pouvez bénéficier de l'expertise et du conseil d'un(e) avocat(e) inscrit(e) au barreau des Hautes-Alpes, **sur orientation de l'assistante de service social.**

Une consultation annuelle/agent, prise en charge sur les crédits d'actions locales.  
Coût de la consultation : 120€

## Consultations « Psychologue »



Difficultés dans le cadre de la vie professionnelle, angoisse, anxiété, phobie, deuil, addiction, problèmes familiaux.....ou tout simplement besoin de comprendre votre propre fonctionnement, face à des situations qui peuvent avoir un impact négatif sur votre quotidien, vous pouvez bénéficier d'une aide psychologique ponctuelle, auprès d'un professionnel de la santé tenu au secret professionnel, **sur orientation du médecin de prévention ou de l'assistante de service social.**

1 à 3 consultation(s) annuelle/agent, prise(s) en charge sur les crédits d'actions locales.  
Coût d'une consultation : 50€

## Consultations diététiques



Les raisons menant à consulter un(e) diététicien(ne) sont multiples et variés : nécessité de modifier son alimentation en raison d'un problème médical, besoin d'un rééquilibrage alimentaire, désir d'optimiser l'alimentation face à des événements de la vie, vous pouvez bénéficier de conseils diététiques auprès d'un professionnel, **sur orientation du médecin de prévention.**

1 à 2 consultation(s) annuelle/agent, prise(s) en charge sur les crédits d'actions locales.  
Coût d'une consultation : 40€

**Si vous avez besoin d'une aide ou d'un conseil dans les domaines du juridique, de l'accompagnement psychologique ou de la diététique, n'hésitez pas à vous rapprocher du médecin de prévention ou de l'assistante de service social.**

### Médecin de prévention

Tél. : 04 92 52 89 53 ou 06 26 78 66 09  
@ : [actionsociale.05@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.05@finances.gouv.fr)

### Assistante de service social

Tél. : 04 92 52 89 50 ou 06 03 90 94 57  
@ : [actionsociale.05@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.05@finances.gouv.fr)